

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2020

Fonds de court terme et de revenu

Fonds d'obligations corporatives BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web (www.bninvestissements.ca), en consultant le site web de SEDAR (www.sedar.com) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds d'obligations corporatives BNI vise à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme et de produire un revenu élevé au moyen de placements directs, ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectifs, effectués principalement dans des titres de créances de compagnies canadiennes et américaines.

Le gestionnaire de portefeuille procède à une analyse approfondie de crédit de chaque titre et à une évaluation des profils de risque, du rendement relatif et de la conjoncture afin de confirmer la sélection et le poids relatif de chaque titre dans le portefeuille. Il recherche des titres procurant un potentiel de rendement intéressant. Il prend également en considération les conditions économiques et l'effet de celles-ci sur les taux d'intérêt. Selon qu'il prévoit que les taux d'intérêt augmenteront ou diminueront, il favorise les titres ayant des échéances plus courtes ou plus longues. Le fonds peut investir environ 25 % de son actif dans des titres de créances étrangers.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2020, les parts de la Série Investisseurs du Fonds d'obligations corporatives BNI ont produit un rendement de 6,92 % comparativement à 8,74 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice des obligations de sociétés FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement des autres séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a augmenté de 9,9 % au cours de la période, de 1097 milliards de dollars au 31 décembre 2019 à 1205 milliards de dollars au 31 décembre 2020.

Les marchés obligataires ont assurément été affectés par la pandémie de COVID-19, mais ils ont bien tiré leur épingle du jeu vu les importantes mesures d'assouplissement monétaires. Les écarts de crédit des obligations de sociétés par rapport aux obligations gouvernementales se sont élargis considérablement en mars alors que le ralentissement économique a menacé la santé des entreprises et la liquidité s'est tarie, dans cet environnement de marché tumultueux. Ils sont néanmoins revenus relativement rapidement près de leurs niveaux d'avant la pandémie, puisque les programmes d'assouplissement quantitatif ont aidé à soutenir les marchés du crédit et la confiance dans le marché s'est améliorée.

Ces circonstances ont fait en sorte que le taux de l'obligation du Canada de 10 ans a chuté de 100 pb à 0,68 % et la pente de la courbe des rendements (taux des obligations à court terme par rapport aux obligations à long terme) s'est accentuée. L'environnement baissier des taux a permis à l'indice obligataire universel FTSE Canada de générer un rendement de 8,68 % pour 2020. Les obligations municipales et provinciales, pour leur part, ont devancé les obligations de sociétés et fédérales en rapportant 10,13 % et 9,86 %, respectivement, comparativement à 8,74 % et 7,28 % pour les deux autres catégories d'actifs. Les grands gagnants de la période ont néanmoins été les émissions à long terme qui ont affiché des performances supérieures à celles dotées d'une échéance plus courte.

Parmi les obligations de sociétés, les émetteurs notés BBB ont aussi dépassé les autres, mieux notés. Sur une base sectorielle, les secteurs des infrastructures et des communications ont dépassé les autres secteurs, gagnant 10,44 % et 10,49 %, respectivement, alors que les valeurs trisées et celles reliées aux services financiers fermaient la marche avec 6,53 % et 6,91 %.

Au début de la période, le gestionnaire de portefeuille a réduit l'exposition aux titres bancaires de 7-8 ans et réaffecté le produit aux obligations provinciales puisque les écarts de taux entre les deux catégories d'actifs étaient faibles, ce qui s'est révélé positif. Il a, par la suite, progressivement augmenté l'exposition aux banques lors de nouvelles émissions et sur le marché secondaire, dans les segments des trois et cinq ans.

Au cours de l'année, il a réduit la part des émetteurs notés AA et AAA, pour augmenter l'exposition à ceux notés A. De plus, il a accru la pondération des secteurs de l'infrastructure et de l'énergie au détriment de ceux des produits industriels et de l'immobilier.

Dans ces circonstances, le fonds a réussi à générer un rendement positif, soutenu par un environnement de taux d'intérêt en baisse, mais il a cependant accusé un retard sur son indice de référence pendant la période. La sélection globale des titres et la surpondération du secteur de l'énergie ont été profitables. Inversement, la sous-pondération des secteurs des services de communication et des infrastructures a soustrait un peu de valeur malgré une bonne sélection, car ces secteurs ont figuré parmi les plus performants de l'univers des obligations de sociétés pendant la période.

Événements récents

La COVID-19 continuera de retenir l'attention des marchés financiers. Les infections au virus ont grimpé en flèche, certaines économies fonctionnent au ralenti et la croissance sera durement affectée à court terme, mais les campagnes de vaccination ont commencé, les gouvernements continueront d'apporter un soutien, les pays finiront par remettre leurs économies en marche et la croissance reprendra nettement. Les banques centrales maintiendront leurs taux à court terme inchangés, mais les anticipations d'un renforcement de l'économie et l'augmentation correspondante des attentes d'inflation exerceront une certaine pression sur les taux à long terme. Dans ce contexte, le gestionnaire de portefeuille a positionné le fonds pour profiter à la fois de l'augmentation des taux et du redressement de leur courbe. En général, il s'attend à ce que les titres de crédit se comportent bien, avec des taux gouvernementaux faibles, des banques centrales accommodantes et une amélioration de l'économie. Cependant, il a encaissé des profits et continuera de le faire sur les titres de crédit qu'il juge chers, pour se concentrer sur les émetteurs dont les écarts de taux sont encore supérieurs à leur niveau d'avant la COVID. De plus, la pente des courbes de crédit est devenue plus accentuée, présentant d'éventuelles occasions d'investissement. Pour commencer l'année 2021, le portefeuille a une durée plus courte que celle de son indice de référence et surpondère les obligations du secteur de l'immobilier tout en sous-pondérant légèrement ceux des communications et des infrastructures.

Le 30 avril 2020, le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du fonds a été réduit à trois membres lorsque Jacques Valotaire et Jean-François Bernier ont démissionné de leurs postes de membres du CEI. Le 1^{er} juillet 2020, le CEI du fonds a été porté à quatre membres lorsque Marie Desroches a été nommée membre du CEI.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Distribution et rémunération aux courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale), CABN Placements (une division de BNI) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Détentions

Au 31 décembre 2020, Banque Nationale Investissements inc. détenait 114,73 titres du fonds pour une valeur de 1 335,45 \$, ce qui représentait près de 0,0001 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Au 31 décembre 2020, Trust Banque Nationale inc. détenait 1,08 titres du fonds pour une valeur de 12,59 \$, ce qui représentait près de 0,0000 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Trust Banque Nationale inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre apparentés suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre apparentés doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Une partie des frais de gestion payés par le fonds couvre les commissions de suivi annuelles maximales et de vente versées aux courtiers. Le reste des frais de gestion couvre principalement les services de gestion de placement et d'administration générale. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Investisseurs	1,50 %	50,00 %	50,00 %
Série Conseillers*			
Frais initiaux	1,50 %	50,00 %	50,00 %
Frais reportés - 1 à 6 ans	1,50 %	16,67 %	83,33 %
Frais reportés - 7 ans et plus	1,50 %	50,00 %	50,00 %
Frais réduits - 1 à 3 ans	1,50 %	16,67 %	83,33 %
Frais réduits - 4 ans et plus	1,50 %	50,00 %	50,00 %
Série F	0,60 %	—	100,00 %
Série O	s.o.**	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) Excluant les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits et l'option frais de souscription reportés, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.

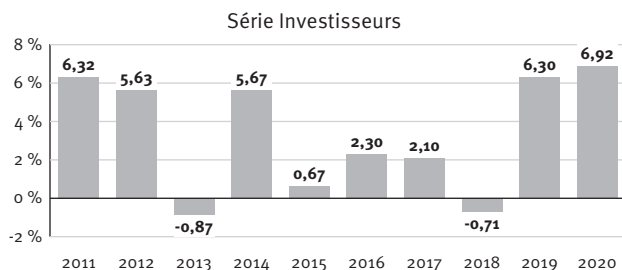
^(**) Aucuns frais de gestion sont payés par le fonds pour la Série O. Les détenteurs de titres de la Série O paient plutôt des frais d'administration à Banque Nationale Investissements.

Rendements passés

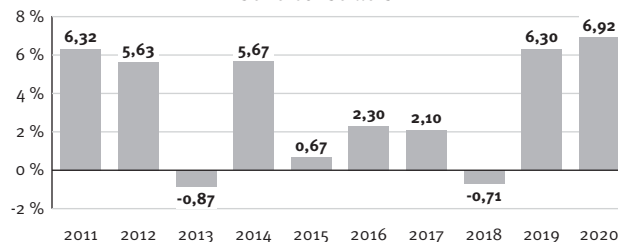
Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

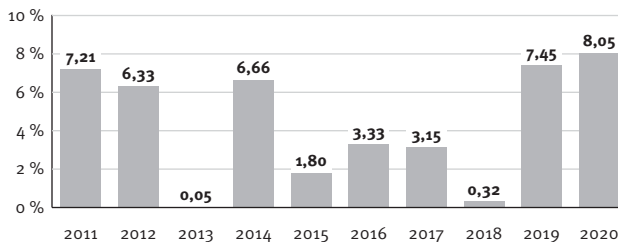
Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



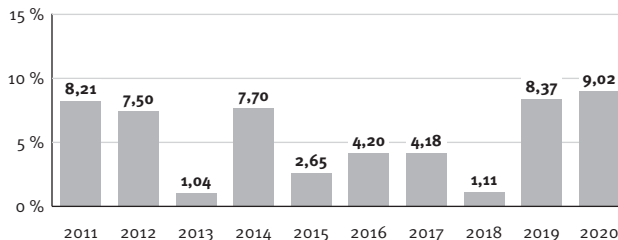
Série Conseillers



Série F



Série O



Rendement composé annuel

Le tableau présente le rendement annuel composé du fonds pour chaque série qui existe depuis plus d'un an et pour chaque période indiquée terminée le 31 décembre 2020, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

- Indice d'obligations de sociétés FTSE Canada (CAD)

Fonds d'obligations corporatives BNI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Série Investisseurs¹	6,92 %	4,11 %	3,34 %	3,39 %	—
Indice de référence	8,74 %	5,90 %	4,96 %	5,02 %	—
Série Conseillers¹	6,92 %	4,11 %	3,34 %	3,39 %	—
Indice de référence	8,74 %	5,90 %	4,96 %	5,02 %	—
Série F¹	8,05 %	5,21 %	4,42 %	4,39 %	—
Indice de référence	8,74 %	5,90 %	4,96 %	5,02 %	—
Série O¹	9,02 %	6,11 %	5,34 %	5,36 %	—
Indice de référence	8,74 %	5,90 %	4,96 %	5,02 %	—

¹Début des opérations : 1^{er} juin 2010

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du fonds comparé à celui du ou des indices de référence.

Description de l'indice

L'indice d'obligations de sociétés FTSE Canada représente la composante en obligations corporatives de l'Indice obligataire universel FTSE Canada. Il inclut les obligations de court terme (1 à 5 ans), moyen terme (5 à 10 ans) ainsi que long terme (10 ans et plus).

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Séries Investisseurs / Conseillers

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 1^{er} juin 2010

Période comptable terminée	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,88	10,39	10,65	10,62	10,66
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,37	0,37	0,38	0,40	0,42
Total des charges	(0,22)	(0,21)	(0,20)	(0,21)	(0,21)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,04	0,01	(0,04)	(0,02)	0,11
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,54	0,52	(0,24)	0,07	(0,08)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽⁴⁾	0,73	0,69	(0,10)	0,24	0,24
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,16	0,16	0,18	0,19	0,21
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	0,07
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽⁵⁾	0,16	0,16	0,18	0,19	0,28
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	11,47	10,88	10,39	10,65	10,62

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	218 638	297 117	372 922	639 075	545 219
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	19 060 993	27 301 210	35 888 367	59 992 090	51 332 749
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,93	1,94	1,94	1,94	1,94
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,93	1,94	1,94	1,94	1,94
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	26,98	52,02	44,80	45,92	34,82
Valeur liquidative par part (\$)	11,47	10,88	10,39	10,65	10,62

Série F

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 1^{er} juin 2010

Période comptable terminée	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,99	10,49	10,75	10,73	10,76
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,37	0,37	0,38	0,40	0,42
Total des charges	(0,10)	(0,10)	(0,09)	(0,09)	(0,09)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,03	0,01	(0,03)	(0,02)	0,11
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,66	0,51	(0,21)	0,09	(0,09)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽⁴⁾	0,96	0,79	0,05	0,38	0,35
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,24	0,28	0,29	0,32	0,32
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	0,06
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽⁵⁾	0,24	0,28	0,29	0,32	0,38
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	11,62	10,99	10,49	10,75	10,73

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1 881	271	262	411	533
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	161 922	24 641	24 977	38 178	49 663
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,89	0,89	0,89	0,89	0,88
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,90	0,90	0,90	0,91	0,89
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	26,98	52,02	44,80	45,92	34,82
Valeur liquidative par part (\$)	11,62	10,99	10,49	10,75	10,73

Série O

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 1^{er} juin 2010

Période comptable terminée	2020	2019	2018	2017	2016
	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	11,03	10,52	10,77	10,71	10,76
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾					
Total des revenus	0,37	0,37	0,39	0,40	0,42
Total des charges	—	—	—	—	—
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,04	0,01	(0,04)	(0,01)	0,11
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,55	0,41	(0,20)	—	(0,08)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,96	0,79	0,15	0,39	0,45
Distributions (\$) ⁽³⁾					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,37	0,36	0,37	0,38	0,42
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	0,07
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,37	0,36	0,37	0,38	0,49
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	11,64	11,03	10,52	10,77	10,71

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2020	2019	2018	2017	2016
	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	984 769	799 317	540 544	280 256	108 183
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	84 622 151	72 437 758	51 360 412	26 033 926	10 096 930
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	26,98	52,02	44,80	45,92	34,82
Valeur liquidative par part (\$) ⁽⁵⁾	11,64	11,03	10,52	10,77	10,71

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2020

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Canadian Utilities Ltd., 4,54 %, échéant le 24 octobre 2041	1,6
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,1
Banque de Montréal, 2,28 %, échéant le 29 juillet 2024	1,0
Banque de Montréal, Taux variable, échéant le 1 ^{er} juin 2027	1,0
Banque Toronto-Dominion, 2,85 %, échéant le 8 mars 2024	1,0
Santé Montréal collectif SEC, 6,72 %, échéant le 30 septembre 2049	1,0
Banque de Nouvelle-Écosse, Taux variable, échéant le 3 juillet 2024	0,9
Banque Royale du Canada, 2,33 %, échéant le 28 janvier 2027	0,9
Enbridge Inc., 4,57 %, échéant le 11 mars 2044	0,9
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc., 6,63 %, échéant le 30 juin 2044	0,9
Banque Canadienne Impériale de Commerce, Taux variable, échéant le 4 avril 2023	0,8
Banque de Montréal, 2,85 %, échéant le 6 mars 2024	0,8
Banque Royale du Canada, 2,35 %, échéant le 2 juillet 2024	0,8
Banque Royale du Canada, Taux variable, échéant le 25 juillet 2029	0,8
Enbridge Inc., 3,95 %, échéant le 19 novembre 2024	0,8
TransCanada Pipelines Ltd., 4,55 %, échéant le 15 novembre 2041	0,8
Banque de Montréal, 2,88 %, échéant le 17 septembre 2029	0,7
Banque HSBC Canada, 2,25 %, échéant le 15 septembre 2022	0,7
Bell Canada, 4,45 %, échéant le 27 février 2047	0,7
Canadian Western Bank, 1,57 %, échéant le 14 septembre 2023	0,7
Fédération des caisses Desjardins, 2,42 %, échéant le 4 octobre 2024	0,7
Fédération des caisses Desjardins, Taux variable, échéant le 26 mai 2030	0,7
TELUS Corp., 2,35 %, échéant le 28 mars 2022	0,7
TELUS Corp., 4,70 %, échéant le 6 mars 2048	0,7
TransCanada Pipelines Ltd., 4,34 %, échéant le 15 octobre 2049	0,7
	21,4

Total de la valeur liquidative 1 205 288 534 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives canadiennes	88,8
Obligations américaines	5,4
Titres adossés à des actifs	1,7
Obligations municipales	1,3
Obligations provinciales	0,9
Obligations étrangères	0,5
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,1

Qualité du crédit

	% de la valeur liquidative
AAA	2,3
AA	5,7
A	36,4
BBB	50,6
BB	3,5
Non cotés	0,4

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au www.bninvestissements.ca.